



DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS, RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS. LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

## L'ÉGALITÉ POUR LES FAMILLES

JUSTICE SOCIALE

### LE DIAGNOSTIC

La politique familiale est l'un des piliers de notre modèle social : elle joue un rôle majeur sur le taux d'activité des femmes, le taux de natalité et réduit la pauvreté. Aujourd'hui, les familles ont changé. Les besoins des parents et des enfants se sont transformés. 2,4 millions d'enfants mineurs vivent dans une famille monoparentale, dont le nombre atteint 1,6 millions aujourd'hui. Une part significative d'entre elles est en situation d'isolement. Pour les socialistes, la politique familiale doit répondre aux nouvelles fragilités des familles pour les aider à les surmonter.

### QUELS OBJECTIFS ?

- ▶▶ **RÉDUIRE LA PAUVRETÉ** des enfants et de leurs familles.
- ▶▶ **RESPECTER LES OBJECTIFS DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET POUR L'INCLUSION SOCIALE** : + 50 % en 5 ans pour le complément familial majoré et + 25 % pour l'allocation de soutien familial pour les familles monoparentales.
- ▶▶ **ASSURER UNE MEILLEURE RÉPARTITION** des allocations familiales.
- ▶▶ **ROMPRE L'ISOLEMENT** et protéger les familles monoparentales.

### QUELLE MÉTHODE ?

Consultation et travail en réseau.

### DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Dès 2013 pour les revalorisations des prestations familiales. Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2015 pour la modulation des allocations familiales.

Dès le 1<sup>er</sup> avril 2016 pour la généralisation de la garantie contre les impayés de pension alimentaire (GIPA).

### LE SENS DE NOTRE ACTION

Les prestations sociales jouent un rôle essentiel dans la réduction des inégalités de niveaux de vie : à elles seules, elles expliquent 32 % de la réduction de l'écart entre les plus riches et les plus pauvres. Il est donc essentiel qu'elles bénéficient en priorité aux familles qui en ont le plus besoin, d'autant que les familles les plus aisées peuvent bénéficier de déductions fiscales et du quotient familial, auxquels n'ont pas accès les plus modestes. Pour des questions d'efficacité autant que de justice sociale, réformer les prestations familiales s'imposait.

### QUI EST CONCERNÉ ?

Les familles nombreuses modestes, les familles monoparentales vivant sous le seuil de pauvreté pour la revalorisation du complément familial majoré et de l'allocation de soutien familial. Toutes les familles pour la modulation des allocations familiales.

### ÉLÉMENTS CLÉS

- ▶▶ **REVALORISATION DE 20 %** pour le complément familial majoré.
- ▶▶ **REVALORISATION DE 10 %** pour l'allocation de soutien familial.
- ▶▶ **SOUTIEN À LA CONSTITUTION DU RÉSEAU D'ENTRAIDE** des familles monoparentales
- ▶▶ **MISE EN PLACE DE LA GARANTIE CONTRE LES IMPAYÉS** de pension alimentaire (GIPA)

→ voir fiche de la réussite n°16

### QUELS RÉSULTATS ?

**400 000 FAMILLES**  
ont bénéficié de la revalorisation  
du complément familial majoré.

**750 000 FAMILLES**  
ont bénéficié de la revalorisation  
de l'allocation de soutien familial.

**100 000 FAMILLES MONOPARENTALES**  
devraient bénéficier de l'ASF complémentaire  
une fois la GIPA généralisée.

# FAMILLE PAUVRETÉ SOLIDARITÉ JUSTICE SOCIALE

## DEPUIS ?



POUR LES  
REVALORISATIONS  
DES PRESTATIONS  
FAMILIALES

## POUR QUI ?



FAMILLES NOMBREUSES  
MODESTES



FAMILLES MONOPARENTALES  
VIVANT SOUS LE SEUIL DE  
PAUVRETÉ



TOUTES LES FAMILLES POUR LA  
MODULATION DES ALLOCATIONS  
FAMILIALES



## LE CONSTAT

### AUJOURD'HUI



**2,4  
MILLIONS  
ENFANTS**

**MINEURS**

VIVENT DANS



**1,6  
MILLION  
FAMILLES**

**MONOPARENTALES**

## OBJECTIFS



RÉDUIRE LA PAUVRETÉ  
DES ENFANTS ET DE  
LEURS FAMILLES



ASSURER UNE MEILLEURE RÉPARTITION  
DES ALLOCATIONS FAMILIALES



SOUTIEN À LA  
CONSTITUTION DU RÉSEAU  
D'ENTRAIDE DES FAMILLES  
MONOPARENTALES



REVALORISATION  
POUR L'ALLOCATION  
DE SOUTIEN FAMILIAL



REVALORISATION  
POUR LE COMPLÉMENT  
FAMILIAL MAJORÉ

## RÉSULTATS



ONT BÉNÉFICIÉ  
DE LA REVALORISATION  
DU COMPLÉMENT  
FAMILIAL MAJORÉ



ONT BÉNÉFICIÉ  
DE LA REVALORISATION  
DE L'ALLOCATION  
DE SOUTIEN FAMILIAL



MONOPARENTALES  
DEVRAIENT BÉNÉFICIER  
DE L'ASF COMPLÉMENTAIRE  
UNE FOIS LA GIPA GÉNÉRALISÉE